



Déclaration CTPD du 08 /09/10

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Pour l'UNSA-Education, la rentrée 2010 se déroule dans un climat sombre et pesant. Touchés dans l'exercice quotidien de notre métier, attaqués sur le domaine des retraites et heurtés dans nos convictions citoyennes, le moral de notre profession est en berne. Nous avons lancé un appel pour l'Ecole Publique et Laïque dès le 28 janvier 2010 qui a d'ores et déjà recueilli plus de 240 000 signatures et a été rejoint par de nombreuses organisations. Cet appel est toujours actif et, malheureusement, plus que jamais d'actualité.

Attachés aux valeurs de la République, qui sont aussi celles de l'Ecole, nous sommes profondément choqués par les propos indignes tenus ces dernières semaines par les plus hauts représentants de l'Etat, livrant à la vindicte populaire les gens du voyage, les étrangers, les parents d'enfants délinquants...

Aux effets de la crise économique, s'ajoutent ainsi les symptômes d'une dérive politique inquiétante. C'est dans ce contexte que nous avons fait la rentrée, marquée une fois encore par des suppressions massives d'emplois. Peu importe la poussée démographique qui se poursuit dans le primaire et gagne désormais le collège : le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux reste intangible. Les conditions de travail des élèves et de leurs enseignants ne cessent de se dégrader, mettant en péril l'Ecole publique. Elle est désormais à bout de souffle.

Dès juin, nous avons été amenés à dénoncer les suppressions d'EVS dans le 2^d degré (sur les TICE, l'animation de la Maison des Lycéens ...).

En cette rentrée 2010, l'aide administrative à la direction d'école est en partie suspendue dans notre département, la consigne ministérielle étant de satisfaire prioritairement l'assistance handicap, sans doute par peur des vagues médiatiques. La mesure menace d'être étendue d'ici le mois de janvier 2011. Le SE-UNSA s'y oppose fermement et a solennellement écrit à Luc Châtel pour lui demander le respect de la parole ministérielle engagée par le protocole d'accord sur la direction d'école signé en 2006.

Déjà lancé dans la rigueur du budget 2011, vous avez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, gelé les recrutements afin de passer sous la toise de la diminution par deux des emplois aidés. Cette décision aurait vocation à être généralisée d'ici quelques mois. Pour l'UNSA-Education, c'est inacceptable pour les EVS comme pour les directeurs d'école.

Les perspectives économiques ne permettent pas de renoncer à une politique d'emplois aidés en abandonnant ainsi, sans ménagement, des dizaines de milliers de chercheurs d'emploi alors que les besoins resteraient sans réponse.

La nécessité de l'aide administrative enfin reconnue en 2006 par le ministère ne peut plus faire débat. Les tâches administratives et les demandes de l'institution se sont encore surmultipliées depuis, accroissant la charge et les responsabilités des directeurs d'école jusqu'à l'épuisement.

Alors que l'aide administrative a besoin d'être stabilisée et professionnalisée, sa disparition conduirait au conflit. Sachez que le SE-UNSA et les directeurs sont déterminés à voir rapidement rétablie cette aide.

Notre détermination, nous l'avons démontrée, hier à Bordeaux, où nous étions plus de 100 000 manifestants à exiger une autre réforme qui ne fasse pas porter les efforts sur les seuls salariés pour assurer la pérennité du système par répartition et garantir un haut niveau de pension.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous vous le disons à nouveau, **nos attentes sociales restent fortes. Nous ne laisserons pas faire le démantèlement de notre Ecole publique, laïque et gratuite.**

Evelyne Faugerolle
Pour la délégation UNSA-Education